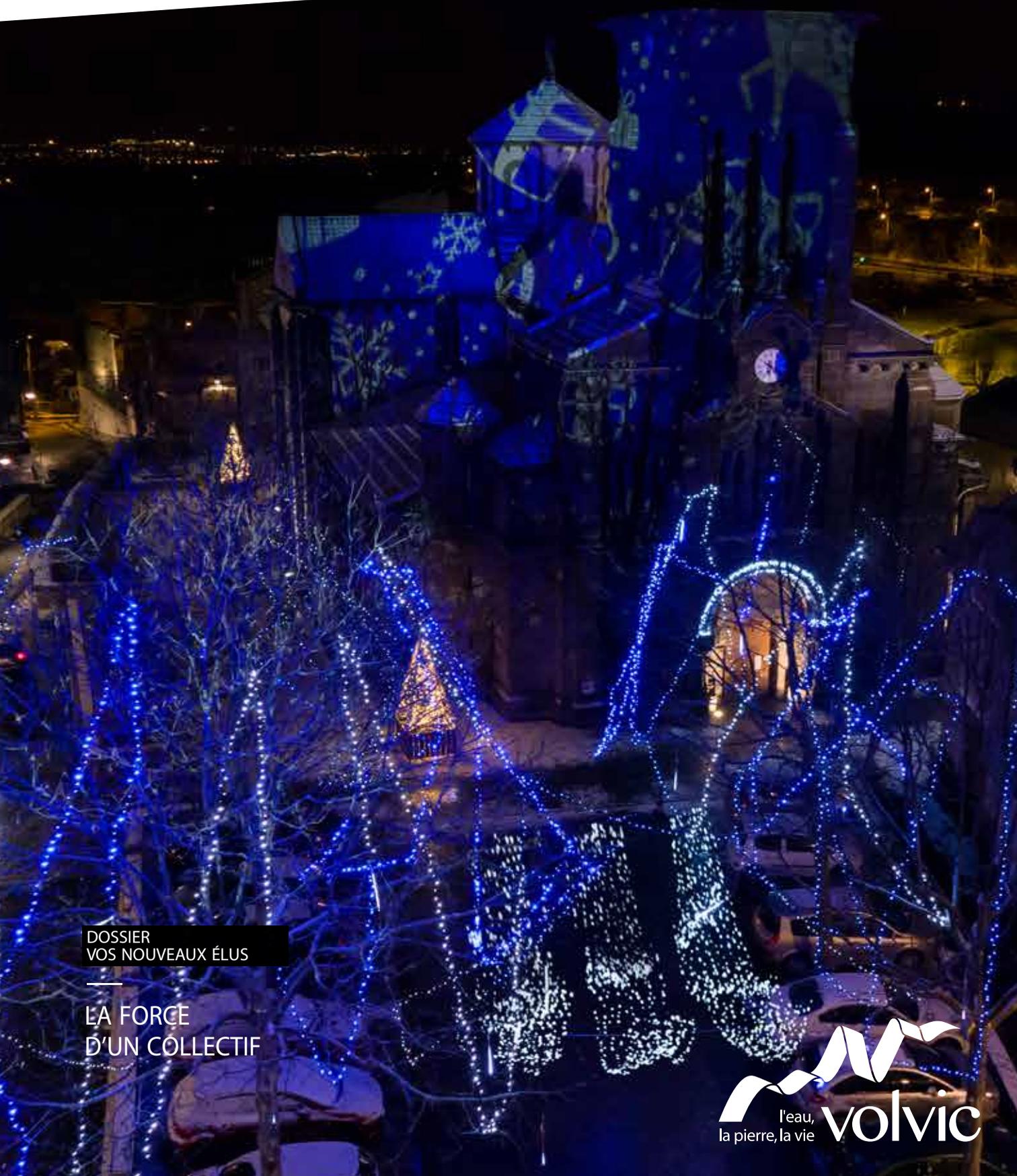


# Volvic' mag

MAGAZINE MUNICIPAL - janvier 2021

01



DOSSIER  
VOS NOUVEAUX ÉLUS

LA FORCE  
D'UN COLLECTIF

  
l'eau,  
la pierre, la vie **volvic**

**LES ÉLUS REÇOIVENT  
SUR RENDEZ VOUS**

Le Maire :  
**Laurent THEVENOT**

Les Adjoints :  
**Laurence DUPONT**  
1<sup>ère</sup> adjointe, Projets, travaux,  
urbanisme

**Jean-Louis ANTONY**  
Finances, juridique,  
développement économique

**Aurélie FERNANDES**  
Affaires sociales

**David JARDINE**  
Affaires scolaires

**Nadège BROSSEAUD**  
Culture

**Jean-Baptiste BLEHAUT**  
Environnement

**Lucie PINTO**  
Eau, Assainissement

**Halim YALCIN**  
Communication, cérémonies et  
jumelages

Les Conseillers Délégués :

**Éric DERSIGNY**  
Tourisme, patrimoine

**Florence PLUCHART**  
Cadre de vie, camping

**Jean-Cyrille ETOURNEAUD**  
Animations, associations

**Julien PIEDPREMIER**  
Communication numérique, TIC

**Yannick ALCACER**  
Sports

**Emmanuel DENIS**  
Education, jeunesse

**Caroline POULET**  
Biodiversité

**Julie FAITOUT**  
Séniors

**MAIRIE**

04 73 33 50 38  
[www.ville-volvic.fr](http://www.ville-volvic.fr)  
[mairie@ville-volvic.fr](mailto:mairie@ville-volvic.fr)  
Accueil du lundi au  
vendredi 8h45 -12h15  
et 13h30-17h

**SERVICES MUNICIPAUX**

**ÉCOLE DE MUSIQUE**  
04 73 33 51 87  
Permanence  
Mercredi 14h-17h

**MUSÉE MARCEL SAHUT**  
04 73 33 57 33

**MÉDIATHÈQUE**  
04 73 33 80 17  
Lundi : 14h-17h  
Mercredi : 9h-12h  
et 14h-18h  
Vendredi : 9h-12h  
Samedi : 9h-12h  
et 14h-17h  
Pendant les vacances  
scolaires, ouvert  
aussi mardi et jeudi  
9h-12h

**ÉCOLES**  
Maternelle La Clé des  
Chants :  
04 73 33 54 85  
École G. Roghi :  
04 73 33 51 76  
École Moulet Marcenat :  
04 73 33 63 09  
Collège Victor Hugo :  
04 73 33 52 26  
École Ste Agnès :  
04 73 33 51 68  
Collège Ste Agnès :  
04 73 33 51 68

**CCAS**  
04 73 33 73 92  
Accueil : lundi et mardi,  
jeudi et vendredi 10h-12h  
et sur RDV en dehors  
de ces permanences.

**DÉCHÈTERIE**

04 73 33 86 55  
[www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)  
Horaires d'hiver :  
du mardi au samedi inclus  
9h-12h30 / 13h30-17h

**CAMPING « VOLVIC  
PIERRE ET SOURCES »**  
04 73 33 50 16  
[www.camping-volvic.com](http://www.camping-volvic.com)

**OFFICE DE TOURISME**  
04 73 33 58 73  
[www.terravolcana.com](http://www.terravolcana.com)

**MAISON MÉDICALE  
DE GARDE**  
10 avenue de la Liberté,  
tous les jours de 19h à 8h,  
we et jours fériés 24/24h.  
Composer le 15.

**POMPIERS**  
04 73 33 54 99

**PÔLE MÉDICAL**  
10 avenue de la Liberté

**Vivez l'actualité de votre  
commune, rendez-vous  
sur [www.ville-volvic.com](http://www.ville-volvic.com)  
et sur l'appli mobile  
«Maires & Citoyens»  
f « Ville de Volvic ».**



**Directeur de la publication :**  
Laurent Thevenot  
**Rédaction :**  
H. Yalcin, V. Faure, S. Gaucher, Les  
élus et services de la commune  
**Photo de couverture :**  
Drone Master  
**Photos :**  
Drone Master, Pierre Soissons,  
Mairie de Volvic  
**Maquette :**  
H. Yalcin, S. Gaucher, V. Faure  
**Mise en page :**  
S. Gaucher, V. Faure  
**Impression :**  
L'IMPRIMEUR • Mozac  
04 73 38 82 95 - Imprim'Vert

4  
VOLVIC EN IMAGES

6  
NOËL À VOLVIC

9  
PERSONNEL

10  
PROJETS

11  
URBANISME

12  
TRAVAUX

13  
VIE LOCALE

14  
ÉDUCATION  
ENFANCE JEUNESSE

15  
COHÉSION SOCIALE

16  
**DOSSIER**  
VOS NOUVEAUX ÉLUS,  
La force d'un collectif

22  
ENVIRONNEMENT

25  
VIE ASSOCIATIVE

26  
CULTURE

28  
VIE ÉCONOMIQUE

29  
TOURISME, HISTOIRE,  
PATRIMOINE

31  
TRIBUNE POLITIQUE



**Nous voici arrivés au bout de cette année si  
singulière que fut l'année 2020.**

En effet, à cause d'un ennemi appelé Coronavirus, qui a fait sournoisement irruption dans notre pays au printemps, il nous a fallu apprendre à vivre masqués, à nous tenir loin les uns des autres et à changer nos habitudes. Après plusieurs décennies nous connaissons de nouveau à une échelle mondiale, la peur, la souffrance et le confinement.

De plus, au cours de cette année 2020 ont eu lieu les élections municipales qui sont toujours un moment important dans la vie démocratique d'une commune. A l'été, c'est avec fierté et humilité que je suis devenu le nouveau maire de Volvic. Ce fut un moment fort, chargé d'émotion et d'espoir. Avec mon équipe, conscients des défis qui nous attendaient, nous nous sommes immédiatement mis au travail dans le respect des contraintes sanitaires imposées et avec pour seul objectif, l'intérêt des Volvicois. Dans notre tâche, nous avons aussi pu compter et comptons toujours sur le soutien et l'engagement sans faille du personnel municipal que je remercie très vivement.

L'automne est passé, nous sommes rentrés dans l'hiver et le virus est toujours présent. Pourtant, nous ne céderons pas à la morosité et au désespoir. Nous continuons d'être un service public de qualité en nous organisant, en mettant en place les règles strictes de sécurité et en restant solidaires les uns des autres. Les nombreux messages de soutien que nous recevons chaque jour nous prouvent que nos efforts ne sont pas vains.

Alors, pour cette nouvelle année 2021, je forme le vœu de voir disparaître le virus pour un retour à une vie normale où nous pourrions embrasser nos proches sans crainte, aller au cinéma, voir des spectacles, aller au restaurant, simplement refaire toutes les choses que nous effectuions avant. En attendant, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, une bonne santé et que vos désirs les plus chers se réalisent.

Tous ensemble, nous serons plus forts pour traverser cette épreuve. Il faut garder l'espoir, conserver un esprit de fraternité et maintenir le vivre-ensemble dans notre belle ville de Volvic où je reste, avec mon équipe, à votre écoute.

Bien sincèrement,  
Laurent Thevenot  
Maire de Volvic



### CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Devant la place du  
Bicentenaire avec le  
maire nouvellement élu,  
Laurent THEVENOT et  
Enora, membre du CMJ.



### RENTÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE «LA CLÉ DES CHANTS»

En compagnie de  
Madame la députée  
Christine Pirès-Beaune  
et de Madame la  
rectrice Corinne Sancier.



### OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE «LA SOURCE»

Avec le Barber Shop  
Quartet.

### REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES

L'équipe municipale a accueilli en mairie les nombreux bénévoles de la commune pour les remercier de leur implication indispensable.

# Noël 2020



Décorations des services techniques à Crouzol



Illuminations sur l'Office de Tourisme



Illuminations sur la place de l'Église



Décorations de Noël par les services techniques devant l'EHPAD



Volvix, le petit lutin farceur



L'église de Volvic illuminée pour Noël



Décorations des services techniques à Tourtoule



Le père Noël en calèche dans les rues de Volvic



## Les services techniques se plient en quatre pour la commune

Vous les avez forcément déjà rencontrés ou bien croisés dans les rues de Volvic et des villages. Les agents des services techniques de la commune œuvrent à l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants. Ils sont les acteurs essentiels de l'élaboration et de la mise en place du projet d'aménagement urbain.

À Volvic, ce sont 23 agents qui veillent au bon fonctionnement de la commune. Ils agissent dans plusieurs domaines tels que l'entretien des équipements publics, la logistique, la voirie, la propreté, l'entretien des espaces verts et le fleurissement, la récupération d'encombrants et la maintenance des réseaux d'eau et d'assainissement.

Les services techniques sont également présents lors des différentes manifestations qui se déroulent tout au long de l'année grâce au travail de logistique technique qu'ils fournissent. Dernièrement, nous avons tous pu admirer les décorations de Noël qu'ils ont réalisées sur les ronds-points, près de l'EHPAD et dans les villages. Des sapins de Noël en pot ont également été disposés dans le bourg, sur lesquels tout un chacun pouvait rajouter des décorations s'il le souhaitait.

### DE NOUVEAUX AGENTS À VOTRE SERVICE

La commune de Volvic a recruté de nouveaux agents pour faire face à des demandes de mutations ou des remplacements temporaires. Nous sommes ravis d'accueillir :

- **Nicolas Rudel**, directeur des services techniques
- **Marian Marquis**, professeur de guitare électrique et musique actuelle à l'école municipale de musique
- **Anouck Brunel**, coordinatrice de l'accueil de loisirs à l'école Gustave Roghi
- **Edith Simon**, agent d'accueil, réservation des salles et associations
- **Adeline Bernard**, responsable des ressources humaines
- **Richard Marchais, Charlotte Ducatillon, Ophélie Meurdefroid**, animateur / animatrices
- **Philippe Morales**, directeur du service culturel, animations, patrimoine, tourisme



Rencontre entre Laurent THEVENOT et Philippe MEUNIER, Vice-président délégué à la sécurité pour le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

## Des bâtiments communaux sous vidéo-protection

**L'équipe municipale a décidé de se doter d'un système de vidéo-protection afin de mieux protéger ses bâtiments communaux qui ont subi de nombreuses dégradations.**

Grâce au soutien actif de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la commune va installer 8 caméras lors de la première phase.

Le coût de l'équipement représente 130 000 €, subventionnés entre autres par la Région à hauteur de 60%.

La finalité de ce système de vidéo protection est de dissuader par la présence de caméras la survenue d'actes délictueux de malveillance envers les biens publics, et de contribuer à l'amélioration de la sécurité publique. L'installation de ce système, conforme aux normes techniques réglementaires, aura un effet préventif et dissuasif, et le cas échéant, pourra servir à l'identification des auteurs des faits.

Les lieux qui ont été sélectionnés sont les suivants :

La zone d'activités de Champloup avec les services techniques : 3 lecteurs de plaques et 2 caméras panoramiques ; le gymnase Champleboux : 1 caméra ; le secteur complexe sportif/pôle Santé : 2 caméras ; les abords de l'église : 1 caméra ; l'Office de Tourisme : 2 caméras. Ce système de vidéo protection de la commune fonctionnera 24h/24 et 7j/7.

Les dégradations, le vandalisme, le bris de verre, les tags ou autres, représentent un coût significatif en termes de travaux mais aussi de surprimes aux assurances. Vos élus comptent réduire de façon significative les dépenses de travaux dues aux dégradations et les primes d'assurances annuelles.



### QU'EST-CE QUE LA VIDÉO-PROTECTION ?

La vidéo-protection n'est pas de la vidéosurveillance. Il n'y a pas d'opérateur qui surveille en temps réel les images prises par les caméras. Elles ne sont consultées qu'en cas de délits par les autorités compétentes et effacées après un certain délai. L'objectif est de protéger et non de surveiller.



### RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PRIEST

L'église Saint-Priest fera bientôt l'objet d'une attention toute particulière : la restauration intégrale du bâtiment devrait débuter en 2021, en accord avec les Monuments Historiques. Réfection des toitures, restaurations intérieures et extérieures permettront la bonne conservation et la valorisation du patrimoine volvic. Ce projet s'étalera entre 2021 et 2027 pour un coût total de 3.37M€, subventionnés à hauteur de 88% par l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



### TRAVAUX DE LA COUR D'HONNEUR DU MUSÉE

**La restauration et la mise en valeur du patrimoine de Volvic se poursuivent. Les abords du château de Bosredon ont été réaménagés.**

Après sa transformation d'hospice en musée il y a plus de 30 ans, les abords du château de Bosredon ont été restaurés : jardin à la française, fontaine, sculptures. Des travaux de réfection ont également été effectués dans les étages.

La cour d'honneur a été végétalisée, les grilles uniformisées, un portail rénové et l'escalier qui mène aux jardins à la française repris. Des arbres, d'essences italiennes, ont été plantés dans le jardin.

Lors de la prochaine phase de travaux, entre le musée et le jardin, des vignes seront plantées sur les côteaux, dans un style de villa italienne du XVIIIe siècle.



### AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour vos projets d'amélioration de l'habitat ancien, Riom Limagne et Volcans vous propose des aides financières en fonction de vos ressources et/ou de vos engagements. Une équipe de professionnels vous accompagne gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Tél : 04 63 63 21 43 / Mail : [renover@rlv.eu](mailto:renover@rlv.eu)



Le projet de la future médiathèque et la sécurisation de son parvis

## TRAVAUX DE LA MÉDIATHÈQUE

Les travaux de la médiathèque ont été lancés avec célérité dès la sortie du confinement et avant le 2<sup>ème</sup> tour des élections par l'ancienne équipe municipale. Ces travaux étaient beaucoup trop engagés pour être arrêtés par la nouvelle équipe qui a été dans l'obligation de les poursuivre, car les arrêter aurait eu un impact financier considérable.

Toutefois, nous avons apporté des améliorations liées notamment à la sécurité des futurs usagers de la médiathèque. En effet, il a été nécessaire de sécuriser les abords de la médiathèque en raccourcissant l'escalier d'accès qui donnait directement sur la rue des Ecoles. **Le parvis est rendu plus étroit et un dispositif assurera la sécurité des piétons par rapport aux véhicules circulant sur cette rue.**



Stockage de la charpente de la Grande Halle

## ARRÊT DU CHANTIER DE LA GRANDE HALLE

Le projet d'installation d'une «Grande Halle» de l'ancienne équipe municipale sur la plaine du Cessard reposait essentiellement sur la réutilisation de l'ancienne charpente du gymnase du LEP de Volvic démolie en 2018.

Or nous avons constaté que cette charpente, constituée de lamellé-collé et vieille de 45 ans

présentait des fissurations très importantes car elle n'avait pas été stockée dans les conditions préconisées pour sa réutilisation.

Se saisissant de ce défaut de sécurité, le maire et son équipe ont immédiatement décidé d'arrêter le chantier.

**Cette décision a un coût, mais la sécurité des Volvicois n'a pas de prix.**

## VOLVICOIS SOYEZ ACTEURS DE VOTRE VILLE ! CRÉATION DES COMITÉS DE QUARTIERS



Dans une démarche de dialogue et de concertation avec les habitants, la nouvelle équipe veut lancer une grande réflexion avec les Volvicois en créant des comités de quartiers.

La municipalité souhaite, par ce projet, permettre à chaque citoyen d'être acteur de sa ville, d'impulser et de donner son avis sur les projets dans une démarche de concertation et d'écoute, et de construire le vivre-ensemble. **Vous pourrez donc concevoir des projets pour votre quartier, votre ville et les accompagner jusqu'à leur réalisation.**

**Inscriptions :** Site de la ville > Rubrique «Ma ville» > Comités de quartiers



## RESTEZ INFORMÉS MAIRES & CITOYENS, UNE APPLICATION CITOYENNE GRATUITE

Le partage d'informations est primordial pour le bien-être collectif et l'implication de tous dans l'amélioration du vivre-ensemble.

Cette application de démocratie locale permet aux citoyens d'être informés rapidement et en temps réel de tout ce qui se passe dans leur commune : actualités, projets, travaux, spectacles, comptes rendus de conseils municipaux, nouveaux commerces, arrêtés municipaux, changements de circulation, participation à des sondages, discussion avec leurs élus ou tout simplement les anecdotes du quotidien, un moyen d'être au courant et ne rien manquer des informations communales.



## ACCÈS WI-FI GRATUIT

Wifi 63 est un accès Wi-Fi territorial gratuit pour les habitants et les touristes qui profitent ainsi d'une connexion internet gratuite sur les communes du département. Après une première connexion vous êtes automatiquement reconnectés dès qu'un point Wifi 63 est disponible, quelle que soit la commune dans laquelle vous vous trouvez.

## LA FIBRE À VOLVIC

De nombreux Volvicois ont sollicité la mairie sur la question de la fibre à Volvic. Pour celles et ceux qui ne le savent pas, la fibre optique permet d'avoir une connexion internet optimale lorsque plusieurs appareils sont utilisés en wifi et simultanément. A Volvic la fibre a été installée sur une partie de la commune en même temps que l'enfouissement des réseaux aériens. Pour savoir si vous êtes éligibles rendez-vous sur le site [www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique](http://www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique)



Emmanuel DENIS, conseiller délégué enfance-jeunesse à l'espace jeunes

## LA JEUNESSE AU CHÂTEAU DE CROUZOL

Cette année, le service Education Enfance Jeunesse a choisi de délocaliser l'accueil de l'espace jeune au sein de ce lieu majestueux qu'est le château de Crouzol.

Encadrés par Emilie Cregut (directrice Aroeven), Anouk Brunel (coordinatrice commune de Volvic) du 19 au 23 octobre, 20 adolescents ont ainsi pu partager activités et moments conviviaux dans un espace hors du commun.

Pendant la deuxième semaine des vacances scolaires, le service Education Enfance Jeunesse a fait le choix d'accueillir à nouveau dix jeunes dans le cadre d'une session de formation au brevet d'animateur (BAFA), leur permettant ainsi d'aborder les bases théoriques nécessaires dans l'exercice des métiers de l'animation (connaissance de l'enfant, législation...). L'idée est de leur donner les moyens de construire et de faire vivre les projets éducatifs auprès des enfants. En lien avec notre partenaire historique habilité L'AROEVEN, notre démarche est de permettre aux jeunes de tous horizons d'accéder à la formation sur le territoire et de faciliter l'accès à l'emploi.



Certaines salles ont été repeintes



Travaux par les services techniques



De nouveaux systèmes d'alarme



Évaluation des travaux à réaliser par David JARDINE et Damien CHAMPROUX

## Les écoles de volvic font peau neuve

Depuis la rentrée, l'ensemble des écoles de la commune a été doté d'un système d'alarme anti-intrusion dans le but de protéger le matériel mis à disposition des enseignants, des élèves et du personnel communal.

Cet été et pendant les vacances de la Toussaint, de nombreux petits travaux ont été réalisés par des entreprises locales et par les services techniques de la Ville afin de redonner un coup de neuf aux écoles (peinture, sols, fenêtres, isolation...)

Les élus et les techniciens se sont rendus sur place afin de faire le tour de chaque école et évaluer les autres travaux de réfections à réaliser.

Ces actions ont été particulièrement appréciées par les enseignants, les enfants et les parents d'élèves.



Philippe MALGAT avec les jeunes en formation à Moulet-Marcenat

## L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La municipalité tenait à mettre en avant l'insertion sociale et professionnelle par le biais de différentes actions comme les chantiers éducatifs en lien avec l'ADSEA (Association Départementale de Sauvergarde de l'Enfance et l'Adolescence), les chantiers d'insertions en lien avec l'ADEF et les actions d'insertion en lien avec RLV.

Depuis le 1er octobre une équipe de cinq jeunes Volvicois a été recrutée par le CCAS via Adef de Facto pour un chantier d'insertion permettant de restaurer le petit patrimoine de la commune.

L'équipe supervisée par Philippe MALGAT, encadrant technique (anciennement auprès d'Etudes et Chantiers), assure des missions de rénovation de bâtiments communaux en intérieur (peinture, bricolage) et des missions d'embellissement de la commune en extérieur (ponçage, peinture de mobilier urbain...).

Toutes ces actions ont pour vocation de faire acquérir à ces jeunes une expérience professionnelle et des savoir-faire mais aussi d'être un « tremplin » vers l'emploi et la formation professionnelle.



M. CHOPIN, Préfet ; M. CHAUVIN, Conseiller départemental ; M. THEVENOT, Maire de Volvic ; M. GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental



Injection par le Dr PAUL



L'équipe soignante de l'EHPAD

## Campagne de vaccination à l'EHPAD de Volvic

A partir du 7 janvier, les résidents et les personnels soignants de l'EHPAD de Volvic ont pu bénéficier du vaccin ARN messager des laboratoires PFIZER contre la Covid 19. L'établissement de Volvic a été choisi par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour être un des premiers sites pilotes du Département à recevoir ce vaccin. Après un accord éclairé de chaque volontaire l'équipe médicale de l'EHPAD a organisé la mise en œuvre des injections sous la houlette du Dr PAUL.

Le Maire Laurent THEVENOT et le directeur de l'EHPAD M. MANTSOUNGA ont accueilli lors de cette très importante étape pour la sortie de la crise sanitaire les représentants de l'État, M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, M. MAUREL, Sous-préfet de Riom, M. GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental, Mme MALTRAIT et M. CHAUVIN, Conseillers départementaux ainsi que M. SCHWEYER, Directeur départemental ARS. Les différents intervenants ont souligné la qualité de l'établissement, où, grâce aux mesures prises, aucun cas de Covid n'a été détecté depuis le début de l'épidémie parmi les résidents. Ils ont rappelé combien la vaccination est fondamentale pour permettre de conserver jusqu'à la fin de la pandémie un bilan aussi positif, et ont également tenu à remercier l'équipe soignante pour son grand professionnalisme.



## CRISE SANITAIRE ET ÉCOLES

Le service Education Enfance Jeunesse regroupe l'ensemble du personnel communal qui œuvre dans les écoles : ATSEM, animateurs, personnels de restauration scolaire, d'entretien et administratif.

Depuis le début de la crise sanitaire, ils ont redoublé d'efforts pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles avec l'aide constructive du corps enseignant. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

## LOGEMENTS COMMUNAUX

Pour mieux répondre aux besoins sur les logements et les bâtiments appartenant à la commune, la municipalité a recensé les différents travaux de rénovation à prévoir. Ils seront réalisés sur l'année 2021.

# LA FORCE D'UN COLLECTIF

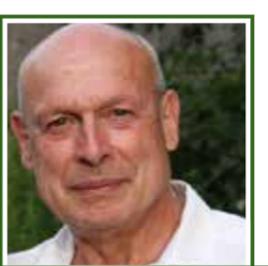


Les élections municipales du dimanche 28 juin ont mis en place la nouvelle équipe chargée de gérer et d'organiser la vie de la commune pendant les 6 années à venir. Les 27 conseillers municipaux dont 19 élus de la majorité, âgés de 34 à 69 ans, composent cette équipe. Elle rassemble les compétences et unit les générations avec pour seul objectif le développement de la ville de Volvic et le bien-être de ses habitants. C'est à eux qu'appartient de prendre les décisions en concertation avec la population, sur le quotidien mais aussi sur l'avenir de Volvic.

« L'équipe que vous avez choisie est libre, ouverte et compétente. Elle agira dans l'intérêt de Volvic et des Volvicois. Nous devons au niveau local nous rassembler autour d'un projet fédérateur, porteur d'espoir, de développement et d'avenir pour la ville. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée, ensemble nous relèverons les défis. » souligne Laurent THEVENOT, Maire.

Nous comptons sur vous !

## L'équipe municipale



**Laurent THEVENOT**  
Maire de Volvic  
Conseiller communautaire



**Laurence DUPONT**  
1<sup>ère</sup> Adjointe, conseillère communautaire  
Projets, travaux, urbanisme



**Jean-Louis ANTONY**  
Adjoint  
Finances, juridique, développement économique



**Aurélie FERNANDES**  
Adjointe  
Affaires sociales



**David JARDINE**  
Adjoint  
Affaires scolaires



**Nadège BROUSSEAUD**  
Adjointe  
Culture



**Jean-Baptiste BLEHAUT**  
Adjoint  
Environnement



**Lucie PINTO**  
Adjointe  
Eau, assainissement



**Halim YALCIN**  
Adjoint  
Communication, cérémonies et jumelages  
Correspondant défense



**Éric DERSIGNY**  
Vice-président RLV  
Tourisme  
Conseiller délégué  
Tourisme et patrimoine



**Florence PLUCHART**  
Conseillère déléguée  
Cadre de vie, camping



**Jean-Cyrille ETOURNEAUD**  
Conseiller délégué  
Animations, associations



**Julie FAITOUT**  
Conseillère déléguée  
Séniors



**Julien PIEDPREMIER**  
Conseiller délégué  
Communication numérique, TIC



**Yannick ALCACER**  
Conseiller délégué  
Sports



**Emmanuel DENIS**  
Conseiller délégué  
Éducation, jeunesse



**Caroline POULET**  
Conseillère déléguée  
Biodiversité



**Cécile MORGE**  
Conseillère municipale



**Bruno DARCILLON**  
Conseiller municipal



**Éric AGBESSI**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



**Véronique CHARTIER**  
Conseillère municipale



**Christophe VIEIRA**  
Conseiller municipal



**Colette DESJOURS**  
Conseillère municipale



**Joël BAUDRIER**  
Conseiller municipal



**Daniel BAPTISTE**  
Conseiller municipal



**Christine DIEUX**  
Conseillère municipale



**Joël DE AMORIM**  
Conseiller municipal

À la suite des élections ont été désignés les 4 élus qui siègeront au conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans :

- Éric Dersigny, Conseiller délégué au tourisme (Vice-Président en charge du tourisme pour RLV)
- Laurent Thevenot, Maire de Volvic
- Laurence Dupont, 1<sup>ère</sup> Adjointe
- Éric Agbessi, Conseiller municipal

# Le rôle des élus

## LE MAIRE

Le maire anime l'équipe municipale. Il propose en collaboration avec ses adjoints, les principaux projets pour en discuter en conseil municipal. Chargé de réunir le conseil municipal, c'est à lui que revient la préparation de l'ordre du jour et par la suite, l'exécution des délibérations. Il a en charge la direction des services municipaux et la gestion du personnel ; il délivre les autorisations d'urbanisme et les permis de construire ; il exerce également le pouvoir de police municipale puisqu'il doit veiller à la sécurité, la salubrité et la tranquillité de la commune.

En tant que représentant de l'Etat, le maire est chargé de l'état-civil. Il doit également représenter la commune lors des différentes cérémonies officielles, en cas de litiges engageant la responsabilité de la mairie, et dans tous les dossiers pour lesquels il a une délégation du conseil municipal.

## LES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Chaque adjoint et conseiller délégué est en charge d'un champ de responsabilité défini par le maire et pour lequel il assure la coordination avec les services municipaux, le lien avec les autres institutions et prestataires extérieurs, la représentation et la signature d'un certain nombre d'actes règlementaires ou de courriers. Les adjoints et les conseillers délégués ont aussi pour mission de suppléer le maire en cas d'empêchement. Pour ce nouveau mandat, leur nombre a été porté à 8 adjoints et 10 conseillers délégués, afin de couvrir un champ de thématiques élargi.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les autres élus siègent au conseil municipal, afin de discuter et voter des projets présentés. Ils font partie des différentes commissions thématiques listées ci-dessous.



Représentation lors de cérémonies officielles



Cellule de crise en période Covid



Réunion de bureau municipal

# Comment travaillent-ils ?

## LA MUNICIPALITÉ

Une fois par semaine, le maire et les adjoints se réunissent dans le cadre d'une réunion nommée bureau municipal. Deux fois par mois, l'ensemble de l'équipe majoritaire se réunit pour un partage homogène de l'information. C'est l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours, de décider sur certains sujets relatifs à la vie quotidienne, de travailler sur des projets qui seront ensuite soumis au conseil municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal réunit autour du maire l'ensemble des adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux, une fois par mois. C'est l'organe de représentation des habitants. Ses attributions sont très larges puisqu'il est en charge de régler par délibérations les affaires de la commune. Il émet des vœux sur l'intérêt local ; il vote le budget ; il est compétent pour créer ou supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder les aides favorisant le développement économique. Pour que les délibérations soient actées, elles doivent être votées à la majorité. Ces délibérations sont ensuite envoyées à la préfecture pour l'exercice de la légalité.

## LES COMMISSIONS ET SYNDICATS

Les commissions thématiques sont des lieux d'échanges, de débat qui permettent d'aider à la décision. Composées chacune de différents conseillers municipaux, de la majorité et de l'opposition, elle se réunissent régulièrement pour réfléchir sur certains projets spécifiques, ou faire le bilan d'actions menées dans leur domaine de réflexion. Leur travail est porté à la connaissance de l'ensemble du conseil municipal par le biais de comptes rendus.

**AGSGV (Association de Gestion du Schéma d'Accueil des Gens du Voyage)** Titulaires : Laurent THEVENOT, Cécile MORGE - Suppléant : Halim YALCIN

**CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** Président : Laurent THEVENOT - Titulaires : Aurélie FERNANDES, Cécile MORGE, Julie FAITOUT, Emmanuel DENIS, Christine DIEUX, Colette DESJOURS

**CEPIV (Comité d'Environnement pour la Protection de l'Impluvium de Volvic)** Président : Jean-Baptiste BLEHAUT - Titulaires : Joël DE AMORIM, Caroline POULET - Suppléants : Halim YALCIN

**CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)** Titulaire : Jean-Louis ANTONY - Suppléants : Joël BAUDRIER

**CNAS (Comité National d'Action Sociale)** Titulaire : Aurélie FERNANDES

**Comité consultatif éducation, enfance et jeunesse** Président : David JARDINE - Titulaires : Laurent THEVENOT, Emmanuel DENIS, Véronique CHARTIER, Joël DE AMORIM.

**Comité technique (Représentation du personnel et dialogue avec l'employeur public)** Titulaires : Laurent THEVENOT, Eric DERSIGNY, Joël BAUDRIER - Suppléants : Aurélie FERNANDES, Daniel BAPTISTE, Colette DESJOURS

**Commission d'appel d'offres** Président : Laurent THEVENOT - Titulaires : Laurence DUPONT, Jean-Louis ANTONY, Florence PLUCHART, Joël BAUDRIER, Daniel BAPTISTE - Suppléants : Aurélie FERNANDES, Jean-Baptiste BLEHAUT, Eric DERSIGNY, David JARDINE, Colette DESJOURS

**Commission urbanisme** Président : Laurent THEVENOT - Titulaires : Laurence DUPONT, Jean-Baptiste BLEHAUT, Jean-Louis ANTONY, Florence PLUCHART, Joël BAUDRIER, Daniel BAPTISTE

**Conseil d'administration du Collège Victor Hugo** David JARDINE

**Conseil d'administration de l'institution Sainte-Agnès** David JARDINE

**Conseil d'exploitation du camping « Volvic, Pierre et Sources »** Présidente : Florence PLUCHART - Titulaires : Jean-Cyrille ETOURNEAUD, Eric DERSIGNY, Véronique CHARTIER - Suppléants : Bruno DARCILLON, Daniel BAPTISTE

**Correspondant défense** Halim YALCIN

**EHPAD « Au fil de l'eau » (maison de retraite de Volvic)** Président : Laurent THEVENOT - Vice-présidente : Laurence DUPONT - Titulaires : Aurélie FERNANDES, Julie FAITOUT, Christine DIEUX

**EPF-SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière)** Titulaire : Laurence DUPONT - Suppléant : Jean-Louis ANTONY

**PNRVA (Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne)** Titulaire : Jean-Baptiste BLEHAUT - Suppléante : Caroline POULET

**SEMERAP (Société d'Economie Mixte pour l'Exploitation des Réseaux d'eau et d'Assainissement et La Protection de l'environnement)** Titulaire : Laurent THEVENOT

**SIEG (Syndicat intercommunal d'Electricité et de Gaz)** Titulaires : Eric DERSIGNY, Laurent THEVENOT - Suppléants : Joël BAUDRIER, Halim YALCIN

**Sites Clunisiens** Titulaires : Nicole LAURENT - Suppléant : Eric DERSIGNY

**SMGF (Syndicat mixte de gestion forestière)** Pour la commune : Jean-Baptiste BLEHAUT - Pour Egaules : Gérard FAYE

**SMUERR (Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom)** Président : Laurent THEVENOT - Pour la commune : Jean-Baptiste BLEHAUT, Lucie PINTO

## Le conseil municipal des jeunes

Ouvert aux élèves scolarisés dans les établissements scolaires de la commune du CM2 à la 3<sup>ème</sup>, le Conseil Municipal des Jeunes leur permet de s'impliquer dans la vie locale, de connaître le fonctionnement d'une institution et de participer à l'élaboration de projets. Les membres du CMJ, élus pour deux ans sont représentants de la jeunesse volvicoise. Ils se réunissent régulièrement en compagnie de l'élus référent Emmanuel DENIS et du responsable du service Éducation Enfance Jeunesse Damien CHAMPROUX, qui animent ces réunions.



Réunion du CMJ en présence du maire, d'Emmanuel DENIS et de Damien CHAMPROUX

## Les membres du CMJ



Mathis BOICHON



Florian GUIBOURT



Elouan LE CHENADEC



Bastien PRACH



Baptiste CHAMPION



Noa PÉPÉ



Enora CORBOU



Margot OLAGNON



Hector MEISSONNIER



Lola LOPES



Louis GARNIER



Luna LEDIEU



Maxence GONCALVES



Flore MARSY



Lou BARSE



Tiphaine BOURAHLI



Ambre DUBOSCLARD



Maëva RODRIGUEZ



Mathias BERNIER

## Ensemble construisons l'avenir de Volvic

**PENDANT LA CAMPAGNE, NOUS SOMMES ALLÉS À LA RENCONTRE DES VOLVICOIS, DES ENTREPRISES, DES ASSOCIATIONS, DES COMMERÇANTS... NOUS CONNAISSONS VOS ATTENTES ET VOS BESOINS. NOUS SOMMES D'ORES ET DÉJÀ AU TRAVAIL POUR CONCRÉTISER NOS ENGAGEMENTS ET AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN.**

**L'ÉCOUTE, LA CONCERTATION ET LA TRANSPARENCE SERONT NOS 3 PILIERS DU MANDAT.**

**NOUS AVONS DES DÉFIS À RELEVER ENSEMBLE :**

**Une forte démocratie locale** par la mise en place de comités de quartiers avec un budget de fonctionnement alloué, pour avoir des relais sur le terrain et être au contact permanent des Volvicois, à l'écoute de leurs besoins, de leurs suggestions et des améliorations souhaitées dans leurs secteurs les plus proches.

**Une politique du cadre de vie, réfléchi et concertée**, permettant un développement harmonieux de l'habitat, des activités économiques et des commerces, pour rendre notre ville attractive et imaginer le Volvic de demain. Reconnecter la ville avec l'environnement en favorisant les mobilités douces, en végétalisant les espaces et les bâtiments publics, en luttant contre les incivilités. Nous mettrons en place un éclairage public nocturne « intelligent » qui s'adapte aux différents lieux et circonstances.

**Une dynamisation de notre commune** en favorisant le déroulement d'événements sportifs, festifs et culturels qui s'appuieront sur le tissu associatif pour multiplier les rendez-vous populaires. La saison culturelle sera diversifiée, vivante et adaptée à tous les publics.

**Un rétablissement de la confiance entre les différents acteurs de l'éducation et de la jeunesse**, enseignants, personnels de service et d'animation, parents d'élèves. Ce domaine est si important que nous y consacrerons une formidable énergie. Cela passera bien entendu par un inventaire et des engagements fermes sur les investissements inévitablement guidés par les évolutions externes (climat, société) mais aussi par la volonté d'être à la pointe de la technologie pour que la transmission des savoirs soit assurée de la meilleure façon.

**Un renforcement des solidarités** qui apportera aux Volvicois les solutions appropriées aux problèmes qui accompagnent chaque étape de leur vie, en conservant le lien et le dialogue entre toutes les générations. A travers le CCAS, l'aide qui sera apportée aux personnes en difficulté prendra en compte les différentes formes de précarité (énergétique, familiale, professionnelle...).

**Une solide conduite budgétaire et économique**, soucieuse de la bonne gestion à court, moyen et long terme des finances communales, qui répondra aux besoins essentiels de l'ensemble des habitants. Cela sous-entend de construire un plan d'investissement sur le mandat, avec une vision globale de nos projets, en les priorisant en termes d'urgence, d'importance et de coût.



**LE MAIRE DE VOLVIC A ÉTÉ  
ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT  
DU SMUERR**



## L'eau, une richesse à préserver

**Avec les différentes sécheresses constatées depuis quelques années, l'eau est devenue une ressource fragile.**

### UNE BAISSÉ PRÉOCCUPANTE DE LA NAPPE PHRÉATIQUE

A la demande de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, qui gère la compétence eau du territoire depuis 2020, la commune de Volvic a suspendu les permis de construire sur la partie haute de Volvic (Tourtole, Moulet-Marcenat, Le Cratère, La Gare, Viillard, La Coussedière, Les Goulots, La Plaine, Luzet), en attendant les résultats d'une étude complète confiée au bureau d'études SAFEGE par RLV sur les ressources en eau à ce jour et dans les années à venir.

### VERS UN ARROSAGE PLUS RAISONNÉ

L'arrosage des terrains de sport de la commune est réalisé à partir de l'eau non potable de la source Saint-Priest de la Place de la Grande Fontaine. Si nécessaire un appoint est réalisé via le réseau d'eau potable de la Ville. Les massifs et jardinières fleuries de la Ville sont arrosés grâce au réseau d'eau potable. Plusieurs actions sont à l'étude en concertation avec les services techniques pour une utilisation plus raisonnée de la ressource en eau pour l'arrosage : adaptation des horaires et de la fréquence d'arrosage, mise en place d'une cuve enterrée de très grande capacité afin de stocker une partie de l'écoulement hivernal de la source Saint-Priest, mise en place des systèmes de récupération et de stockage des eaux pluviales sur les bâtiments communaux le permettant, plantation d'espèces végétales vivaces plus résistantes à la sécheresse sur tous les massifs de la commune.

### LA MISSION DE VIGILANCE DU SMUERR

Le SMUERR (Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom) créé en 1982 sous l'impulsion de Camille BERTRAND et basé à Volvic, avec comme nouveau président, le maire de Volvic, Laurent THEVENOT (qui succède à Jean-Yves SUDRE), est chargé de la protection et du traitement de la ressource en eau dans toutes ses dimensions. Il réunit aujourd'hui les communes de Volvic et Châtel-Guyon ainsi que les syndicats SIAEP (28 communes) et SAEF (4 communes). Au total, ce sont donc 34 communes qui bénéficient de l'eau du Goulet, captage réalisé dans les années 1920 au dessus du bourg de Volvic. Il s'agit de capter l'eau, mais aussi de la traiter en satisfaisant aux critères sanitaires et écologiques les plus exigeants, de bien la répartir parmi les collectivités membres avec un réseau de qualité, d'effectuer le comptage tout en prévoyant l'avenir et les nouvelles ressources nécessaires.



## Un nouveau plan de gestion pour l'Espace Naturel Sensible

L'Espace Naturel Sensible de la côte Verse a été créé en 2009; c'est un site naturel qui possède un patrimoine exceptionnel au niveau de la faune, de la flore et des paysages sur 8 hectares. Il possède différents points forts : la diversité des boisements (vieux châtaigniers plusieurs fois centenaires...), des espèces d'oiseaux remarquables (engoulevent d'Europe, bondrée apivore), de chauves-souris (petit rhinolophe), de papillons (Azuré...) ou de coléoptères (lucane cerf-volant).

Il existe actuellement 23 sites labellisés ENS par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Lorsqu'un site est labellisé ENS, un plan de gestion est mis en place pour un nombre d'années défini. A Volvic, le plan de gestion de l'ENS est arrivé à échéance fin 2018. Un nouveau plan de gestion va être rédigé en 2021 selon les nouveaux objectifs de la commune pour une durée de 10 ans.



**JEAN-BAPTISTE  
BLÉHAUT, ADJOINT À  
L'ENVIRONNEMENT, A  
ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU  
COMITÉ ENVIRONNEMENT  
POUR LA PROTECTION  
DE L'IMPLUVIUM VOLVIC  
(CEPIV), SUCCÉDANT À  
GÉRARD CHANSARD, MAIRE  
DE CHARBONNIÈRES-LES-  
VARENNES.**



## Ensemble végétalisons Volvic !

**Au-delà des plantations nouvelles qui seront réalisées tout au long du mandat par le service des espaces verts, la commune de Volvic souhaite impliquer ses habitants dans la végétalisation de la ville et des villages afin de permettre à la nature et à la biodiversité de revenir en ville. C'est aussi l'occasion de participer à la trame verte de notre territoire.**

### POURQUOI VÉGÉTALISER ?

- pour embellir votre jardin ou votre rue et améliorer votre cadre de vie ;
- pour participer à la trame verte de notre territoire ;
- pour amener de la fraîcheur en été ;
- pour favoriser la biodiversité en offrant habitat et nourriture à la faune (insectes, oiseaux...).

C'est dans cette optique que le programme «Ensemble, Végétalisons Volvic !» sera prochainement mis en œuvre dans la commune. Le but est simple : inciter les habitants à planter des arbres dans les jardins et à habiller les murs des maisons de bourg avec des plantes grimpantes colorées.

Suivant une procédure qui sera communiquée très prochainement, les habitants qui le souhaitent pourront, après validation de leur demande, bénéficier gratuitement d'un arbre ou d'une plante grimpante à planter sur leur propriété.

La plantation, l'entretien et l'arrosage seront à la charge des propriétaires.

Les services techniques seront mobilisés pour réaliser les trous dans les trottoirs afin de permettre la plantation des plantes grimpantes.

Deux campagnes de demandes seront mises en place chaque année, l'une au printemps, l'autre à l'automne.

- **Suivez bien les actualités sur notre site internet et sur les différents supports de communication pour ne pas rater le lancement de la première campagne du programme !**
- **Par ailleurs les services techniques et notamment les équipes des espaces verts préparent actuellement les nouveaux fleurissements de la commune avec une grande implication et la volonté d'aller vers un fleurissement plus durable en favorisant la plantation d'espèces vivaces économes en eau. Vous pourrez bientôt admirer les nouveaux massifs y compris dans les villages de la commune.**



### DE NOUVELLES INSTALLATIONS SUR LA PLAINE DU CESSARD

Sous l'impulsion du conseiller délégué aux sports Yannick Alcacer, la plaine du Cessard devient plus fonctionnelle.

Sur le terrain de foot annexe, un chalet a été installé afin de permettre aux clubs de football de Volvic de bénéficier d'un local buvette. Ce local est mis à disposition par la mairie lors des matches de l'équipe Cappadoce et des tournois équipes jeunes du CSV.

Associations sportives, écoles, collège et Volvicois, vous pouvez désormais profiter pleinement de la plaine du Cessard pour réaliser une activité physique en accès libre car des poteaux de but et un traçage au sol ont récemment été mis en place.

Courant mars, une aire fitness permettant la pratique de 20 activités verra le jour. Trois des modules seront accessibles aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, un éclairage nocturne permettra la pratique sportive en toute sécurité pour tous.



### LA CLOCHE A SONNÉ POUR VOLVITUTTI

En même temps que la reprise des cours de musique, Volvitutti fait aussi sa « rentrée ». L'association volvicoise poursuit son accompagnement des projets musicaux de l'Ecole Municipale de Musique, orientés autour des pratiques collectives, avec quelques nouveautés. En effet, l'ensemble des élèves de l'EMMV (hors Eveil) s'est vu offrir un cahier de musique, gommes et crayons de papier aux couleurs de Volvitutti. Les plus jeunes seront, eux, récompensés lors d'un prochain rendez-vous.

Pour les plus avertis, et les chanteurs des Zic Zac, ce sera une participation financière à hauteur de 70% du tarif de l'atelier vocal qui sera prise en charge par Volvitutti.

Volvitutti poursuivra sa participation sur les stages de musique, la récompense au Brevet d'Etudes Musicales Départemental, l'inscription au concours du jeune musicien de Lempdes ... et proposera un tarif préférentiel, voire la gratuité, à l'un des trois concerts de la Saison Culturelle La Source.

Volvitutti reste un lien incontournable et convivial entre élèves, parents, équipe pédagogique de l'EMMV, structures et acteurs culturels locaux, avec lesquels elle essaie d'œuvrer dans la transversalité.

L'adhésion est ouverte à tous, quels que soient l'âge et les disponibilités ... il suffit d'avoir envie de partager un peu de temps associatif.

Pour tout renseignement, [volvitutti@gmail.com](mailto:volvitutti@gmail.com) ou [instagram Volvitutti](https://www.instagram.com/Volvitutti).



## L'école municipale de musique déborde d'activités

**L'école de musique est un véritable lieu de rencontre, de partage, d'expression, où chacun, quel que soit son âge, trouve à s'enrichir et à s'épanouir.**

Elle propose de nombreux cours individuels, collectifs ou pratiques d'ensembles. L'équipe pédagogique, composée de 11 enseignants, sous la direction de Patrice LEDIEU, s'est étoffée avec l'arrivée de Sylvaine DUMAS (professeur de guitare), Bénédicte MARTY (en milieu scolaire, professeur de Formation Musicale et de chant) et Marian MARQUIS (professeur de guitare électrique et musiques actuelles).

Ces enseignants de talent apprécient de faire participer les élèves aux différentes Scènes Ouvertes, aux projets organisés par l'école, aux événements de la commune comme le Festival Jeune Public « A La Source », la VVX, et également de créer des partenariats avec les écoles élémentaires de la commune. (par exemple le projet « Cirque » qui réunira la chorale de l'école élémentaire, accompagnée par les professeurs de l'école de musique fin mai 2021.)

« Volvic est une ville dynamique et nous apprécions le lien avec la programmation du centre culturel La Source. Le fait de pouvoir s'y produire est une chance pour les jeunes musiciens. » déclare l'équipe pédagogique.

### NOUVEAUTÉS : LES PRATIQUES VOCALES

#### EN COURS INDIVIDUEL

Au même titre qu'apprendre à jouer d'un instrument de musique, il est possible d'apprendre à chanter. C'est un cours sur mesure et progressif, qui va de la découverte de la mécanique vocale, à la maîtrise de sa voix, sans oublier l'émotion musicale, pour se produire lors des scènes ouvertes.

#### UN CHŒUR ENFANT

Un chœur enfant /ado, basé sur du répertoire actuel pour les 8/15 ans est ouvert à tous les jeunes de la commune et c'est gratuit !

#### UN CHŒUR ADULTE

Le chœur adulte est une pratique collective où l'on apprend à chanter à plusieurs voix. Le but est de se faire plaisir sur un répertoire fondé sur la chanson française. Les deux chœurs se produiront lors d'un concert début juin à l'école de musique.

#### L'ATELIER VOCAL MUSIQUES ACTUELLES

Il s'agit d'un accompagnement pour les chanteurs qui se produisent au sein des groupes Zic Zac, afin de placer la voix principale et les chœurs qui vont avec, sous forme de coaching vocal.



## Bicentenaire de l'IMAPEC : Exposition Chabrol au musée Sahut

«Chabrol de Volvic (1773-1843) – Bicentenaire de l'école d'architecture» est le titre de la prochaine exposition temporaire qui se tiendra du 10 avril au 19 septembre 2021 au musée Sahut (exposition de 2020 reportée en 2021).

Cette exposition a pour but de rappeler l'importance du Comte de Chabrol, Préfet de la Seine, dans la diffusion de la pierre de Volvic à l'échelle locale, nationale, mais également internationale. À travers son histoire, la ville de Volvic souhaite souligner l'importance de l'école d'architecture, l'IMAPEC, qui a fêté son bicentenaire en 2020.

Cette école, est probablement l'institution à l'origine des déclinaisons artistiques actuelles de la pierre de Volvic. Il sera proposé une rétrospective des enseignements et travaux menés au sein de l'école d'architecture, pour comprendre le rayonnement des œuvres réalisées en pierre de Volvic (gravure, sculpture, émaillage).

Des œuvres du musée Condé-Château de Chantilly, de la Conservation des Objets d'Art Religieux de Paris, de la Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Métropole ou encore des plâtres d'étude rares issus d'ateliers de moulages renommés, rythmeront votre visite de cette exposition qui se déploiera sur l'ensemble du rez-de-chaussée du musée.

**LE MUSÉE SAHUT SE SPÉCIALISE DANS LA PIERRE ET LES LAVES AUVERGNATES. SES OBJECTIFS SONT DE FAIRE DÉCOUVRIR AU PUBLIC LES DIFFÉRENTS USAGES DES MATÉRIAUX LOCAUX. DÉCOR, ORNEMENT ET/OU DESIGN. LA LAVE ÉMAILLÉE SAIT SE RÉINVENTER. LE MUSÉE ACCOMPAGNE CES RÉFLEXIONS PAR LA RECHERCHE ET LES EXPOSITIONS.**



### CYCLE DE CONFÉRENCES «DONNER VIE À LA PIERRE».

Le musée Sahut propose un cycle de huit conférences les 3<sup>e</sup> jeudis du mois. Elles seront l'occasion d'aborder différentes périodes de l'histoire de l'art : polychromie médiévale, sculpture du XVIII<sup>e</sup> siècle, gargouilles du XIX<sup>e</sup> siècle, ou encore la construction du palais du facteur Cheval.



### ACQUISITION D'ŒUVRES AU LABEL « MUSÉE DE FRANCE »

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a validé le 13 octobre dernier l'acquisition par la commune de Volvic de quatre œuvres. Les œuvres Moïse lisant les Tables (Denis Monfleury), Coupelle Lava XL (Jonathan Ausseresse), Tabouret Tato (Studio LeR) et Vase Géo.11 (Gaëtan Didier) obtiennent le label «Musée de France» pour les collections du musée Sahut.



### LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS BIO PLUS FACILE D'ACCÈS



Depuis plusieurs années, un marché des producteurs «bio» a vu le jour à Volvic. Depuis fin juin 2020, il est affilié à l'association BIO 63 qui promeut le développement de l'agriculture biologique sur le département.

Installé depuis deux ans au camping municipal de Volvic par la municipalité précédente, le marché bio souffrait de cet emplacement qui ne lui assurait pas assez de visibilité, offrait très peu de possibilité de stationnement et pénalisait l'accueil des touristes au camping.

La nouvelle municipalité, en accord avec les producteurs et l'association BIO 63, a donc décidé le transfert du marché bio sur le parvis du complexe sportif (avec repli à la cafeteria du complexe en cas de mauvais temps).

Depuis, le marché bio a gagné en attractivité, à la grande satisfaction des producteurs qui ont vu leurs ventes progresser. Outre la fraîcheur de ses produits et une production dans le respect de l'environnement, le véritable atout de ce marché est le contact avec les producteurs qui permet de bénéficier de leurs conseils et de leurs recettes.

Il est possible de commander à l'avance pour certains produits : venez vous renseigner sur place.

**Tous les vendredis de 16h30 à 19h00 au complexe sportif.**

### DÉMÉNAGEMENT DES INFIRMIÈRES

La nouvelle municipalité a permis l'installation des infirmières libérales Mmes MESSAGE et BADIOL, précédemment installées place de la Grande Fontaine, au Pôle santé Avenue de la Liberté.

**Tél : 04 73 33 67 57**



### MARCHÉ DU VENDREDI MATIN : UN NOUVEL ESSOR

Le marché qui se tient tous les vendredis matins de 8h45 à midi sur la place de l'Église, se dynamise.

Vous pouvez y retrouver différents étals tels qu'un primeur, un fromager, un rôtisseur et un stand de vêtements, qui proposent leurs produits en complément des commerces volvicais.

## NOUVEAU

### LE PETIT PANIER ROUGE

Le projet d'Hélène NURY date de 2019. Sous l'impulsion de la nouvelle municipalité en collaboration avec RLV, il a vu le jour en octobre 2020. Désormais, rue des Ecoles dans le centre bourg, vous trouverez son épicerie-restaurant où elle vous proposera de nombreux produits issus des artisans et producteurs locaux, tels que conserves, boissons, fruits, fromages, spécialités salées et sucrées...

Sa boutique est ouverte du mardi au jeudi de 10h à 14h et de 16h à 19h30, du vendredi au samedi de 10h à 14h et de 16h à 21h ; le dimanche matin de 10h à 12h30.

### UN CABINET DE GRAPHOTHÉRAPIE

Carine LOCQUET, Volvicaise et enseignante à temps partiel, exerce le métier de graphothérapeute à Tourtoulle. Elle reçoit enfants, adolescents et/ou adultes ayant des difficultés d'écriture qui peuvent se traduire par une réticence à l'écrit, un manque de soin, de la non lisibilité, de la lenteur, une mauvaise tenue du stylo, des douleurs articulaires aux poignets, à la main et de l'anxiété.

Elle les accompagne par un travail individuel et personnalisé selon une méthode ludique et qui ne consiste pas à copier des lignes mais repose sur une série de techniques de relaxation gestuelle et de jeux. Elle utilise aussi une méthode qui permet d'identifier et intégrer les réflexes et mouvements non-matures.

Son cabinet est situé au 22 chemin d'Argnat à Tourtoulle.

**Tel : 04 73 33 66 74 / 06 10 10 36 24**  
[carine@graphotherapie-auvergne.fr](mailto:carine@graphotherapie-auvergne.fr)



L'Office de Tourisme Terra Volcana  
place de l'Église à Volvic

**Terra  
Volcana**  
Les Pays de Volvic



## Volvic, pôle essentiel du tourisme au sein de RLV

Née en 2019 de la fusion des offices de tourisme de Volvic, de Châtel-Guyon et de Riom-Limagne, **Terra Volcana, Les Pays de Volvic** regroupe l'offre touristique de la communauté d'agglomération de RLV et couvre un territoire de 56 communes pour 88 000 habitants.

L'Office de Tourisme possède trois bureaux permanents : à Riom pour l'aspect patrimoine et Ville et Pays d'Art et d'Histoire ; à Volvic, pour le volet randonnées et activités de pleine nature ; et à Châtel-Guyon pour le thermalisme.

Grâce à sa notoriété internationale et sa position de porte d'entrée de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, Volvic est la vitrine touristique de RLV.

Avec l'élection d'Éric DERSIGNY à la présidence de l'Office de Tourisme Intercommunal, notre ville retrouve une place méritée au sein de RLV.

**ÉRIC DERSIGNY,**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**  
**DÉLÉGUÉ AU TOURISME**  
**ET AU PATRIMOINE**  
**ET VICE-PRÉSIDENT**  
**AU DÉVELOPPEMENT**  
**TOURISTIQUE DE RLV, A**  
**ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE**  
**L'OFFICE DE TOURISME**  
**INTERCOMMUNAL**  
**TERRA VOLCANA - LES**  
**PAYS DE VOLVIC.**



Réalisation de Laurance CASTANIÉ



Réalisation de Claude TINET

## Mettons en avant nos artistes, notre patrimoine pour décorer la ville !

Dans la rue des Ecoles, côté droit en descendant, au niveau de l'Eglise Saint-Priest, il existe 4 niches dont deux sont à ce jour habillées chacune par une œuvre réalisée par une artiste différente, Claude TINET et Laurence CASTANIÉ.

L'équipe municipale a décidé d'habiller les deux autres niches et, à cet effet, a confié cette mission à Myriam MEMETEAU et Alice ZOURDANI dans le cadre de leur résidence artistique à l'IMAPEC.

Les deux œuvres, reprenant des thématiques propres à Volvic, telles que l'eau, la pierre, la nature et l'histoire de notre commune, seront prises en charge financièrement par la municipalité et seront installées, en accord avec les artistes, pour le 30 avril 2021 au plus tard.



### HOMMAGE À MARIE LESME

**Anne Marie Michelle LESME, née le 9 août 1927 : une institution Volvicoise.**

Marie est née à Volvic dans l'appartement au-dessus de son épicerie place de l'Eglise. Volvicoise de naissance, mais aussi de cœur et de passion, elle a consacré sa vie à son commerce, et au théâtre !

Le magasin, une gestion familiale, était tenu par sa grand-mère pendant que son père assurait les tournées dans les villages et que sa mère gérait une petite entreprise de couture.

Puis c'est à son tour de diriger la boutique qui devient « Chez Marie », et de réaliser les tournées à bord de son « Tube Citroën » arpentant les rues et villages de Volvic pour le plus grand bonheur des Volvicois.

Elle avait fait de ce magasin un véritable voyage dans le temps dont les odeurs et l'ambiance suffisaient à nous transporter à une époque à jamais révolue. On se souviendra de son remède miracle Le Maurin, « c'est pour rester jeune nous disait-elle », et de son fameux Saint-Nectaire affiné dans ses caves auxquelles on accédait par un escalier plutôt raide !

Une femme souriante, pleine de vie, qui aimait se souvenir des grandes fêtes de la Saint Priest aux alentours du 14 juillet qui restaient, pour elle, ses plus beaux souvenirs de Volvic et qu'elle appréciait partager. « C'était merveilleux ces fêtes ! il y avait des manèges, des stands dans toute la ville, de la musique... Mes parents travaillaient beaucoup pendant cette période et j'en profitais pour passer toutes mes journées avec les forains, et surtout le marchand de guimauve qui m'avait adoptée... C'est à cette occasion que l'on choisissait la Rosière qui défilait dans Volvic. On était tous costumés. »

Le théâtre était pour elle une véritable passion, transmise par son père qui avait créé la première troupe de Volvic dans le cadre de la Fraternelle des Volcans. Elle avait commencé à jouer à l'âge de 3 ans. Elle avait participé à la création et à la mise en scène de nombreuses pièces au sein de la troupe « Les Ratafieux » de Sayat. « Le théâtre, c'est la vie » disait-elle avec un sourire malicieux.

## La parole aux listes qui se sont présentées à vos suffrages

### Volvic Solidarités

Chers volvicoises et volvicois

Nous profitons de la tribune qui nous est proposée aujourd'hui pour adresser à ceux qui nous ont fait confiance au cours de la campagne municipale nos plus vifs remerciements.

Le Tribunal administratif a légitimé le recours que nous avons déposé après le deuxième tour, réduisant de 9 à 2 voix l'écart entre notre liste et celle de L. Thévenot. Nous aurions pu poursuivre cette démarche en appel, mais le contexte sanitaire, économique et social actuel laissant peu de place à une nouvelle campagne, nous respecterons le fonctionnement des institutions et siégerons pour vous représenter.

Dans un deuxième temps, et c'est à nos yeux le plus important, nous proposerons à ceux qui se sont montrés intéressés par notre projet de nous rejoindre au sein d'une nouvelle association « Liens de solidarité » afin de mettre en œuvre nos idées au service de la ville et des volvicois.

N'hésitez pas à nous contacter ou échanger et rejoignez-nous sur :

Internet : [www.volvic-solidaire.fr](http://www.volvic-solidaire.fr)

Facebook : [www.facebook.com/VolvicSolidaire](https://www.facebook.com/VolvicSolidaire)

Instagram : [VolvicSolidarités](https://www.instagram.com/VolvicSolidarités)

Les élus VOLVIC SOLIDARITÉS : Eric Agbessi, Véronique Chartier, Christophe Vieira, Collette Desjours, Joël Baudrier

### Agir pour Volvic

Chères Volvicoise, chers Volvicois,

Nos premiers mots vont pour les Volvicois.es les plus en difficulté et touchés par la crise sanitaire que nous traversons. Le centre d'action social que nous avons structuré et développé, financièrement et humainement, pendant 12 ans reste un lieu d'entraide.

Agir pour Volvic remercie tous ceux qui nous ont soutenu durant la campagne électorale. Au moins de juin 2020, la nouvelle municipalité a promis d'inclure l'ensemble des élus dans les décisions municipales. Malheureusement, nous constatons qu'à ce jour ces promesses ne restent que paroles : les premières décisions se sont faites sans tenir compte de l'existant et sans concertation (sens de circulation ...).

Les conseils municipaux sont à ce jour expédiés en quelques minutes. Nous restons néanmoins actifs et force de proposition.

Maintenant que la période des élections est passée, la nouvelle municipalité soutient finalement les projets structurants que nous avons lancés : nouvelle médiathèque, cour d'honneur du Musée, sauvegarde du jardin Rebeyrolle, création d'un poumon vert... Tant mieux ! Ce sont de bons projets pour les Volvicois.es.

Agir pour Volvic : Christine Dieux, Daniel Baptiste, Joël De Amorim

### Vivons Volvic

Chères Volvicoises, chers Volvicois,

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée le 28 juin dernier. Dès le 29 juin notre équipe s'est attelée à la tâche, malgré la crise sanitaire, avec la volonté d'associer les élus des listes d'opposition dans plusieurs commissions. Malgré aussi la contestation des résultats du scrutin par la liste Volvic Solidarités pour des points dont l'équipe sortante était responsable. Le Tribunal Administratif après avoir effectué l'exercice théorique de nous retrancher 6 procurations, nous a finalement donné raison car cela ne changeait en rien la sincérité du scrutin. Les résultats proclamés le 28 juin ont donc été entérinés.

Nous avons dû, parfois contre notre volonté, poursuivre des chantiers lancés dans la précipitation et pour lesquels nous n'avons pu nous désengager. Cela nous a permis de mesurer l'importance de la concertation à tous les niveaux. A cet effet, les comités de quartier que nous allons lancer durant le premier trimestre 2021 seront au cœur de notre projet de mandat.

Après avoir répondu à l'urgence durant ces 6 mois de mandat, l'année 2021 sera celle du lancement de nos projets.

Bonne année 2021 !

Les élus de la liste Vivons Volvic

# COMITÉS DE QUARTIERS

INVESTISSEZ-VOUS  
LOCALEMENT  
**POUR VOTRE  
VILLE**



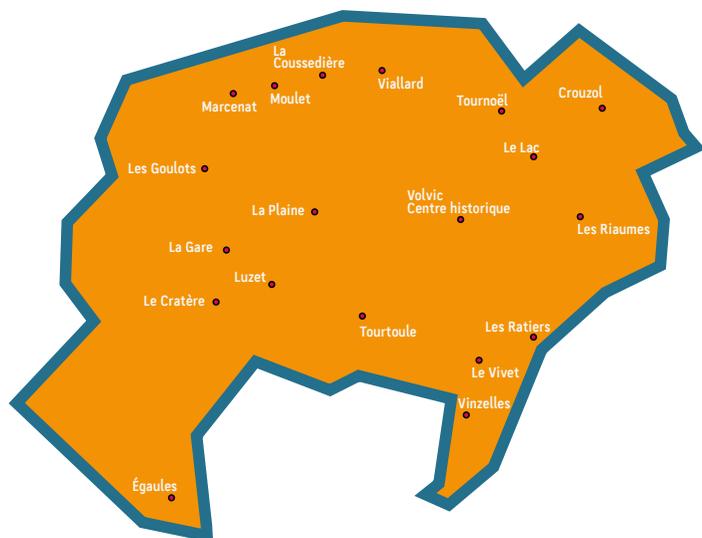
ANIMATION  
LOCALE, CULTURE,



URBANISME,  
CADRE DE VIE,  
PROPRETÉ,  
ENVIRONNEMENT



SOLIDARITÉS,  
CITOYENNETÉ



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

04 73 33 50 38

Mairie de Volvic

1, place de la Résistance

63530 Volvic

Appli mobile Maires & Citoyens